



BULLETIN D'INSCRIPTION 2024/2025

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Date de naissance : Tel :

Adresse mail :

ACTIVITES (*merci d'entourer les activités choisies*) :

Adhésion:	10 €	20 €	30 €
Gym (1 ou 2 séances)	84 €		
Pilates	84 €		
Qi Gong (mardi)	138 €		
Qi Gong (vendredi)	138 €		
Randonnée	sans cotisation*		
Yoga	246 €		
Dessin/ peinture	93 €		
Guitare	345 €		
Piano	378 €		
Rencontre autour du fil	sans cotisation		
TOTAL:			

Tarifs adhésion (rappel):

Adulte : 30 €

Enfant (- de 16 ans) : 20 €

2ème enfant : 10 €

Chèque à l'ordre du CLES

* participation demandée pour le covoiturage

Paiement : Chèque Espèces Chèques vacances Coupons sport

Paiement : En 1 fois Trimestriel Mensuel (9 fois)

Nom et prénom du payeur (si différent de l'adhérent) :

Je reconnaissais avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Date :

Signature :



Paiement

Les cotisations sont annuelles et doivent être payées en même temps que l'adhésion. Si les droits d'adhésion doivent être payés en globalité lors de l'inscription définitive, les cotisations, elles, peuvent être fractionnées selon les modalités suivantes :

- En espèce
- Par chèque en une fois, trois fois ou neuf fois. L'ensemble des chèques doivent être remis au responsable de section lors de l'adhésion définitive,
- Par coupons sport,
- Par chèques vacances remis pour la totalité de la cotisation due.

En cas d'arrivée d'un adhérent en cours d'année, les cotisations sont payées au prorata du nombre de mois où l'activité est pratiquée.

En cas d'indisponibilité prolongée de l'adhérent, attestée par un certificat médical, ou en cas de déménagement, la cotisation sera remboursée au prorata des cours non suivis (tout mois entamé est dû).

En cas d'absence prolongée d'un intervenant sans possibilité de remplacement, la cotisation sera remboursée au prorata des cours non réalisés (tout mois entamé sera dû).

En cas d'arrêt des cours pour des raisons sanitaires, si des solutions de substitution sont mises en place, par exemple des cours à distance (vidéo) la cotisation reste due.

Mesures sanitaires

Les mesures sanitaires spécifiques au COVID sont actuellement suspendues. Si de nouvelles mesures venaient à être mises en place, je m'engage à les respecter.

Date :

Signature :